

## Avant-propos

Plusieurs pays européens et extra européens ont légiféré sur le partenariat enregistré ou sont en passe de le faire. Ces réglementations nationales sont loin d'être similaires, ce qui soulève des questions complexes sous l'angle des conflits de lois et de juridictions. Du point de vue du droit international privé, les approches nationales divergent aussi: certains pays s'efforcent d'appliquer aux partenariats des règles de conflit similaires à celles relatives au mariage – non sans exceptions ponctuelles –, d'autres ont plutôt tendance à consacrer des solutions spécifiques, lesquelles conduisent le plus souvent à rattacher ces unions au droit de l'Etat où elles ont été constituées ou enregistrées. Si la première solution, tout en respectant le principe d'égalité, se heurte souvent à l'absence, dans ce domaine, d'une approche commune des Etats, l'autre – plus pratique – risque de cristalliser à tout jamais le régime des relations familiales, quels que soient les changements intervenus par la suite dans la vie des personnes concernées.

Le présent volume renferme les rapports présentés par une brochette d'experts suisses et étrangers, lors de la XVI<sup>e</sup> Journée de droit international privé qui s'est tenue le 5 mars 2004 à l'Institut suisse de droit comparé. Il se veut, à la fois, source de renseignements pour les praticiens et source d'inspiration pour l'élaboration de règles uniformes.

Bertil Cottier  
*Directeur a.i.*  
*Institut suisse de droit comparé*

Andrea Bonomi  
*Professeur ordinaire*  
*à la Faculté de droit de Lausanne*



---

**Table des matières**

<i>Karl August von Sachsen Gessaphe</i> Le partenariat enregistré en droit international privé allemand	9
<i>Ian Sumner</i> Registered Partnerships and Private International Law: Great Britain and The Netherlands Compared	29
<i>Michael Bogdan</i> Private International Law of Registered Partnerships in the Nordic Countries	61
<i>M<sup>a</sup> Asunción Asín Cabrera</i> Le partenariat en droit espagnol: quel avenir pour une réglementation en droit international privé?	71
<i>Hugues Fulchiron</i> Pacs et partenariats enregistrés en DIP français	85
<i>Gian Paolo Romano et Sofie Geeroms</i> La loi belge du 13 février 2003 et le droit international privé: de la circulaire ministérielle du 23 janvier 2004 à l'alinéa 2 de l'article 46 du nouveau code	105
<i>Andreas Bucher</i> Le regard du législateur suisse sur les conflits de lois en matière de partenariat enregistré	137
<i>Alexander R. Markus</i> Le droit international privé suisse du partenariat enregistré	149